



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel
evit an diorren padus



► Coësmes et Roche aux Fées Communauté (35)

Soutien communal et intercommunal au café associatif et tiers-lieu Bistrot Lab'

Consciente de la place des commerces de proximité dans la vitalité de son territoire, la municipalité de Coësmes s'implique afin de favoriser la reprise et transformation du dernier bar de la commune en un tiers-lieu porté par les habitants.

Commune d'environ 1 500 habitants, Coësmes est située à 40 km au sud-est de Rennes, entre Janzé et Martigné-Ferchaud. Elle fait partie de Roche aux Fées Communauté (16 communes, 26 500 habitants).

➤ Le bar-tabac qui ferme

En difficulté depuis les dernières années, le bar tabac Le Relais, ferme ses portes en juillet 2016. Pragmatiques et soucieux du maintien de la vitalité de leur commune, les élus s'emparent immédiatement du sujet.

« C'est une tradition de la part de la commune de soutenir le commerce local. La commune a racheté la licence 4 et le droit à tabac. On était convaincu qu'il fallait le faire, sinon c'était un revenu qui risquait de disparaître pour les acteurs locaux » explique Luc Gallard, maire de Coësmes depuis 2008. La commune devient également porteuse du fond de commerce.

➤ Un collectif d'habitants

En juin 2017, un privé s'intéresse à la reprise du café. Le maire insiste alors pour qu'un collectif de citoyens soit mobilisé autour de lui afin de proposer des activités socioculturelles. En novembre, le privé abandonne finalement son projet mais le collectif qui a commencé à travailler souhaite continuer ; il bénéficie du soutien de la municipalité.

Le projet du collectif « Bistrot Lab' » consiste en la création d'un café



Idéalement situé en centre ville de Coësmes, ce bâtiment va abriter les multiples activités prévues par l'équipe du Bistrot Lab'

associatif, culturel et solidaire, un lieu hybride aux activités diversifiées et en lien avec les besoins de la population locale (ainés, jeunes...). Outre les services classiques d'un bar, il accueillera par exemple un point relais colis, un service de retrait d'espèces, un point d'accès numérique. Une programmation culturelle, des expositions et différents ateliers seront proposés dans le but de créer du lien et de la convivialité.

➤ Un projet qui cherche son lieu d'installation

Le projet débute en lieu et place de l'ancien bar, mais on s'aperçoit rapidement que ce dernier n'est pas idéal pour l'ensemble des activités envisagées. Le collectif identifie un autre lieu propice, une maison de particulier bien située, mais le montant des travaux s'avère trop important. La municipalité s'oriente finalement vers l'achat d'une autre

Le Bistrot mobile



Première sortie du Bistrot Mobile le 7 août 2019, lors des mercredis de la Roche aux Fées.

Les travaux ont débuté à l'automne 2019. Mais en attendant la disponibilité du lieu, le collectif Bistrot Lab' n'était pas en reste. Il a créé un "Bistrot mobile" aménagé dans une remorque pour faire connaître le projet et commencer à développer ses activités au plus près des habitants. ■

maison en centre-bourg et à proximité d'un axe de circulation. Doté de dépendances, le bâtiment correspond totalement aux besoins.

➤ Financement par le CCAS

En raison de la dimension sociale du projet, c'est le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui porte l'acquisition (140 000 €) et les travaux (estimés à 80 000 €). « Cela a suscité des débats, car le CCAS était jusque-là seulement propriétaire de logements, mais pas de locaux d'activité » explique Luc Gallard. « Nous avons un CCAS riche en immobilier (une vingtaine de logements) mais pauvre en euros, il a donc été nécessaire de chercher des partenariats afin de construire le montage financier. Nous nous sommes appuyés sur l'expertise et l'ingénierie de Roche aux Fées Communauté pour trouver les solutions ». Le CCAS remplit ainsi nombre de dossiers de subvention et complète son budget par un emprunt. Pour l'équipement intérieur du bâtiment, le collectif s'attèle à son tour à la tâche des demandes de subvention et répond à plusieurs appels à projets.

Les conditions de mise à disposition du lieu au collectif consisteront dans un premier temps en un petit loyer correspondant au montant du prêt contracté par le CCAS. « Lorsque l'activité économique sera possible, on envisagera un bail commercial. L'idée

“ Sachant que l'immobilier est la partie la plus lourde d'un projet, il était important pour nous de trouver une solution sans quoi les potentiels porteurs de projets renonceraient. ”



Luc Gallard, maire

est d'être le plus raisonnable possible. Si l'on veut que le lieu soit pérenne, il faut des salariés pour permettre une large amplitude des horaires d'ouverture » estime le maire.

➤ Soutien et autonomie

La municipalité de Coësmes ainsi que le CCAS, partenaires du projet, tiennent à laisser les coudées franches au collectif et ne s'investissent volontairement pas dans la gouvernance. « On a fait ce choix-là. Nous souhaitons que cela vienne des habitants. Nous les soutenons, sans faire 'à la place de' ».

Le soutien de la municipalité à un commerce en particulier en questionne certains mais le maire tient bon : « Maintenir un commerce, c'est maintenir la vitalité de notre commune. Les membres du collectif doivent aller voir les commerçants existants, leur expliquer le projet et trouver les complémentarités possibles. L'important est de bien communiquer et de faire du lien ».



Des concerts et des ateliers tout public.

➤ L'essentielle mise en réseau

Par ailleurs, Luc Gallard, également président de Roche aux Fées Communauté, sait que 4 autres projets similaires sont en train de se mettre en place sur d'autres communes du territoire. « Il faut accompagner l'émergence de ces projets et faire en sorte que ces lieux soient pérennes, parce qu'il y a des fonds publics dedans et pour ne pas dégonfler la dynamique locale ». Cela passe selon lui par la mise en réseau de ces projets qui malgré des statuts ou des services très divers, relèvent d'une même volonté de (re)créer de l'activité et du lien en zone rurale. L'animation de ce réseau est assurée par le pôle ESS du Pays de Vitré. Outre le partage d'expériences, un des objectifs est de construire une programmation culturelle à l'échelle de la communauté de communes.

➤ Le budget

Achat et travaux (CCAS) :

CD 35 : 50 000 €
Contrat Ruralité (État) : 50 000 €
Région Bretagne : 60 000 €

Aménagement et activités (Bistrot Lab') :

CD 35 : 15 000 €
Réseau rural breton : 6 000 €
Une participation de Roche aux Fées Communauté est prévue au titre du fonds de concours politique culturelle sur les aménagements dédiés au spectacle vivant (scène, sonorisation). ■



Inauguration du Bistrot mobile lors du vide grenier de Coësmes le 26 août 2019

CONTACT

Mairie - 02 99 47 72 04 - mairiecoesmes@wanadoo.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

